

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
modifiant la dénomination d'un établissement de  
l'enseignement de la Communauté française**

**A.Gt 12-03-1998**

**M.B. 30-05-1998**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 6 juillet 1979 sur l'enseignement spécial;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 8 décembre 1989  
relatif à la dénomination des établissements d'enseignement organisés par la  
Communauté;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Le home d'accueil de la Communauté française à Quaregnon  
portera l'appellation : Home d'accueil de la Communauté française « Les Cascades »  
à Quaregnon.

**Article 2.** - Toute disposition antérieure contraire au présent arrêté est  
abrogée.